

MUSÉE ROYAL

de

PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Dossier concernant un *Tryptique*
attribué à *Hugues Vander Goes*,
offert en vente par M^r Cotte,
à Paris.

N^o 1191.

gg. 2242.

Cal. Wauters 543.

NUMERO

DATE

ANALYSE.

D'ORDRE.

DE LA PIÈCE.

Donné vers le dossier 2242 (m. L. de n. g.)
29-1-35.

Guarney

1191 M^r C. Cotte.

Tryptique attribué à Hugues Vander Goes.

Uyphigne attribuee à
Hugues Van Der Goer.

représentant:

Crucum central: l'édicule des Bergers
H. 1.28 L. 94

Crucum des voluts: " 1.28 " 40 1/2

Le volut de gauche: L'annonciation

Le volut de droite: La circoncision

Les revers des voluts représentant

celui de gauche: St Catherine

— de droite: St Barthelemy.

MINISTÈRE

DE

L'INTÉRIEUR.

DIRECTION GÉNÉRALE

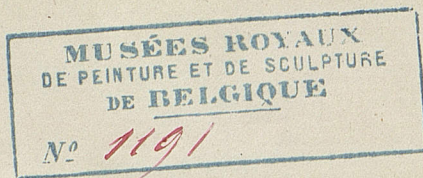
des

BEAUX-ARTS, DES LETTRES

et

DES SCIENCES.

Bruxelles, le 17 février 1880.



N^o _____

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de la direction.

1 ANNEXE / tableau /

SOMMAIRE

Messieurs,

Une personne, qui désire garder l'anonyme, a fait proposer au Gouvernement la cession au prix de 10,000 francs, pour le Musée de l'Etat, d'un tryptique attribué à Hugues Vander Goes, de Gand.

Le panneau gauche porte un monogramme qui semble être celui de ce maître.

Ce tryptique, qui possède ses volets extérieurs, est dans un état de conservation fort satisfaisant.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien examiner s'il y a lieu

A la Commission administrative
des Musées Royaux de peinture
et de sculpture de l'Etat.

d'en proposer l'acquisition au Gouverne-
ment.

Le triptique a été déposé au local
du Musée.

Veuillez agréer, Messieurs, l'ap-
pui de ma considération distinguée.

G^l Le Ministre de l'Intérieur

Le Directeur-général

W. F. J.

Bruxelles, le 18 fév. 1870

à M. Alb. Heirens
Expert-Légal

} Experts des
Munici-palités

M^{re}

La Commission d'histoire me charge
de vous prier de vouloir bien lui faire
parvenir, dans la plus bref délai,
votre avis sur l'authenticité & l'ap-
préciation, la valeur & l'état de conser-
vation d'un tableau d'histoire
attribué à Jacques Vander Gucht
qui se trouve déposé en ce moment
au cabinet dans la Salle de la
Commission. -

Veuillez agréer, M. l'Exp. de
ma part, l'assurance de ma haute
distinguée.

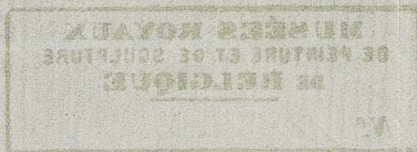
Le Secrétaire.

W

M. M. M. M.

L'histoire de l'École flamande de Peinture
au XV. siècle a pour son état d'ébauché et
rien que le tableau attribué à Hugo Van
Der Goes que vous voyez bien sous le titre
d'apprenti, soit de son frère de maître, sicut
hasardus. Le point de comparaison nous
faisant défaut, et n'ayant jamais vu que
deux ou trois œuvres autographes de cet artiste,
et dont le style et la forme n'apparaissent
beaucoup plus aux productions de son frère
Lydge, et enfin dont la caricature des figures
était moins vulgaire.

quois qu'il en soit. le tableau est
un grand intérêt. Sa conservation. Avoir
pour la science, et pour l'évaluation
une somme de quatre-vingt mille francs
vraiment très élevée, n'est-elle pas
vraiment très élevée.



l'attention de votre considération
la plus distinguée

Henri

Monsieur le 23 février 1876.

J. 1. nous avons fait des recherches
pour rapporter au monogramme que
vous tracez sur une des caisses de
tabac, mais nous n'avons point abouti

1191.

Brux. 27 Janvier 1870

à M^r le Ministre des
Intérieur

Nous avons examiné
avec intérêt le fragment
au sujet duquel vous
nous faites l'honneur de
nous consulter par votre
lettre du 17 de ce mois,
et M^r des Beaux-arts,
sans succès.

Des doutes se sont
élevés sur l'authenticité
de cette production qui
ne rappelle ~~aucune~~ ^{rien}
~~rien~~ ^{rapport} les œuvres de Herges
Van der Gues et le monogramme
-me que porte l'un des
vols n'a pas été reconnu
comme étant celui de ce
maître. Il ne serait
pas impossible, d'ailleurs,
que cette marque, à cause
de l'endroit qu'elle occupe,
ait servi à indiquer le
nom du Donateur

L'état de conservation
 de cet ouvrage laisse à
 désirer; nous avons constaté
 de nombreuses restaurations
 et des parties de caoutchouc qui
 se trouvent dans le programme
 central.

Quoiqu'il en soit, ce
 fragment est ~~de grande valeur~~
^{d'un bon coloris}
 remarquable et précieux
 dans son ensemble et
 d'intérêt pour notre Collection
 dans laquelle il figurerait
 comme un spécimen d'art
 caractéristique d'une
 œuvre qui elle confirme.

Et ce titre, nous pensons
 qu'il serait utile d'insérer
 dans l'acquisition,
 mais nous ne pouvons
 nous dissimuler, et
 bien, qu'en l'absence
 d'une authenticité certaine bien établie
 et en regard à l'état de
 conservation de l'œuvre,

Le prix demandé par le
 propriétaire nous a paru
 exagéré. La Commission
 a donc été d'avis que
 dans aucun cas, elle ne
 pourrait en offrir plus
 de six mille francs
 somme qu'elle considère
 comme étant la valeur
~~est~~ maximum de cet
 fragment.
 Agr.

Le Vice-Président
 Le Secrétaire.
 V. H. J. M.

MINISTÈRE
de
L'INTÉRIEUR.

ADMINISTRATION
des
LETTRES, SCIENCES ET DES BEAUX-ARTS.

Bruxelles, le

17 Mars 1870.



N° 14, 835

N. B. Rappeler dans la réponse la date et le
numéro de la dépêche, ainsi que l'indication
de l'Administration.

ANNEXE

SOMMAIRE

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 27 février
dr, N° 1191, j'ai l'honneur de vous informer
que le Gouvernement a proposé la
somme de six mille francs pour la
cession à l'Etat du triptyque attribué
à Jhuques Van der Goes.

Cette offre ayant été acceptée par
le propriétaire de l'œuvre, M. C. Cotte,
sculpteur, Rue Greffulhe, 10, à Paris,
je vous prie de vouloir bien vous
mettre en rapport avec cet artiste
pour la régularisation du paiement
de cette acquisition.

Agriez, Messieurs, l'assurance
de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Ludovic

À la Commission des
Musées royaux de peinture
et de sculpture de
l'Etat.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

Brux. 23 Mars 1870

à M^{re} C. Collas
Sculpteur

Rue Gressulhe 10
à Paris.

Par suite de l'informa-
-tion qui m'est venue
être adressée par M^{re} Collins
de l'Intérieur, nous avons
l'honneur de vous faire
parvenir, ci-joint, les pièces
nécessaires pour obtenir
la liquidation du prix
du triptique attribué à
Ilus van Vander Gue, 2^e et
nous vous prie aux
meilleures nouvelles de Belgique.

Vous remarquerez, M^{re} que
le contrat et les déclarations
sont datés de 1869; cela
provient de ce que les
dépenses dont il s'agit
devant être imputées sur
les fonds alloués au
budget de l'année dernière
il est indispensable que
ces documents présentent
la date de l'exercice
auquel ils se rapportent.

Je vous prie, Mr,
de vouloir bien signer
les pièces ci-jointes et de
nous les renvoyer le plus
tôt possible.

Un très agr. Mr,
Chas. de M. C. - 1870
Disting. m.

Le Secrétaire.

Le Sec. P. - 1870

Je D

Entre M^r Doucet, Vice-Président de la
Commission d'acquisition des œuvres d'art de Peinture
et de Sculpture de Belgique, d'une part, et M^r
C. Colthe, Sculpteur, à Paris, d'autre part,
il a été convenu ce qui suit:

M^r C. Colthe s'engage à céder aux dits
Œuvres, pour la somme de Six mille francs
(F. 6000^{fr}) un triptyque attribué à Hugues
Van Der Gueve, dont le panneau central mes-
urant 1^m 28^{cm} de haut sur 94^{cm} de large,
représente: L'adoration des Bergers.
Le volet de gauche et le volet de droite repré-
sentent respectivement: L'Annonciation et la
Circumcision. Ils mesurent chacun 1^m 28^{cm}
de haut sur 40^{cm} 1/2 d'entaille de large. Les
deux volets ont pour sujets: à gauche,
Sainte Catherine et à droite: La Vierge.

Le paiement de la somme mention-
née ci-dessus sera effectué dès que les
formalités de comptabilité auront été
remplies.

Fait en double à Bruxelles, le 26 2^e 1869

Le Second Contractant.
(Signé) N. Colthe

Le Vice-Président
(Signé) Doucet.

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o

1191

Paris, 25 Mars 1870

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1191

à Monsieur de Bellefroid, Directeur
général des Beaux arts.

Monsieur,

Je viens de recevoir les pièces ci-incluses
et je les retourne après signature. Ne
sachant où les adresser mieux qu'à vous,
je les expédie à votre adresse, avec prière
de les remettre à qui de droit.

Je serais bien heureux que le
paiement put s'effectuer assez à temps pour
me mettre à même de répondre à la fin de
la période somme que j'ai acceptée du
premier possesseur, pour le 10 Avril. Je
serais ainsi dégagé d'une préoccupation
réelle.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur
général, la nouvelle assurance de ma
respectueuse considération

A. Cotte.

10. Greffulhe

Entre Monsieur Doucet, Vice-Président
de la Commission Directrice Des Musées Royaux de
Peinture et de Sculpture de Belgique, d'une
part, et Monsieur C. Colbe, Sculpteur, à
Paris, d'autre part, il a été convenu ce qui suit:

M^r C. Colbe s'engage à céder aux dits
Musées pour la somme de Six mille francs
(F. 6000^{fr}) un triptyque attribué à Hugues
Vander Gues, dont le panneau central, mesurant
1^m 28^{cm} de haut sur 94^{cm} de large, représente:
L'adoration Des Bergers. Le volet de gauche
et le volet de droite représentent respectivement:
L'Annonciation et la Circconcision. Ils
mesurent chacun 1^m 28^{cm} de haut sur 40^{cm} 1/2 de large.
Les revers des volets ont pour sujets:
St^e Catherine et St^e Barbe.

Le paiement de la somme mentionnée
ci-dessus sera effectué dès que les formalités
de Comptabilité auront été remplies.

Fait en double, à Bruxelles, le 26 Décembre 1869

Le Vice-Président.

Le Second Contractant.

N. Colbe.

So. 10. Greffulhe. Paris

Justauc

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

Nº

1191

Le Soussigné déclare qu'il
aura dû pour les œuvres royales
de Peinture & de Sculpture de
Belgique, la somme de Six mille francs
(F. 6000.-) pour exposer d'un triptyque
attribué à Hugues Van Der Goes.
Le panneau central représente : L'Ado-
-ration des Bergers et les deux
volets : L'Annonciation et La
Circconcision.

Paris, le 29 Décembre 1869

N. Cotte

Se. 10. Greffulhe. Paris.

Il a et approuvé la présente
déclaration s'engageant à la somme
de six mille francs.

Le Vice-Président

Le Secrétaire.

Abien

Redou

MUSÉES ROYAUX
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE BELGIQUE

N^o 1191

Brux. 27 Mars 1870

à M^{le} Ministre des
Intérieur.

Comme suite à votre lettre
du 17 Mars, chère au B. Sts,
N^o 14635, nous avons l'honneur
de vous faire parvenir en double
expédition, les pièces comptables
nécessaires pour la liquidation
d'une somme de 6000 francs,
due à M^r. C. Colke, Sculpteur,
à Paris, du chef de la cession
au clavier de l'Etat d'une
cryptique attribuée à Hieronymus
Vander Gucht.

Nous vous prions, M^{le} Min^{re},
de vouloir bien transmettre
le mandat directement à
M^{le} Ministre d'agr. l'op.
De v^{re} M^{le} Hon^{re}

Le Secrétaire.

[Signature]

Le Vice-Président

[Signature]